

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE
CGT, CFDT, et SUD

Déclaration CTP HS du 27 mai 2008

Enquêteurs

L'Insee a enfin décidé de la mise en place d'un cahier hygiène et sécurité qui permet aux personnels enquêteurs de déclarer les dysfonctionnements et risques rencontrés au cours de leur travail.

Mais on ne peut que constater la faible place prise par ces problématiques dans le rapport qui fait le point sur l'hygiène et la sécurité à l'Insee. L'Insee n'est pourtant pas qu'un institut regroupant des agents travaillant dans les bureaux. Bon nombre d'entre eux collectent des informations sur le terrain : superviseurs, et enquêteurs en sont un exemple non négligeable en terme d'effectifs. La nécessité de leur surveillance lors de visites médicales annuelles est d'ailleurs reconnue.

Or depuis de nombreuses années déjà les enquêteurs signalent leurs difficultés de collecte, y compris les difficultés auprès des enquêtés ou les difficultés liées à l'environnement de travail, sans retour institutionnel fort.

Ainsi, même si elles sont statistiquement rares sur l'ensemble des enquêtes réalisées, des agressions physiques ou verbales ont lieu.

De même l'exercice des fonctions se fait dans un environnement difficile :

quartiers où les enquêteurs risquent des vols, non seulement du matériel Insee mais aussi de leurs objets personnels (rappelons qu'aucune indemnisation n'est envisagée lorsqu'une voiture est endommagée des objets volés, et que l'assurance applique une franchise : cette dernière est tout à la charge de l'enquêteur).

quartiers où les difficultés sociales s'accumulent pauvreté, immeubles non entretenus...

Tout cela constitue un environnement non dénué de danger.

Il faut donc aujourd'hui entamer un niveau de reconnaissance supérieur. Celui où l'Insee est capable de reconnaître dans des documents officiels les difficultés rencontrées par ces personnels qui exercent leurs missions sur le terrain, et où enfin il sera capable d'en proposer une reconnaissance effective : à la fois en terme d'aides spécifiques à la réalisation des enquêtes, mais aussi en terme d'indemnisation lorsque des problèmes et dommages sont rencontrés.